



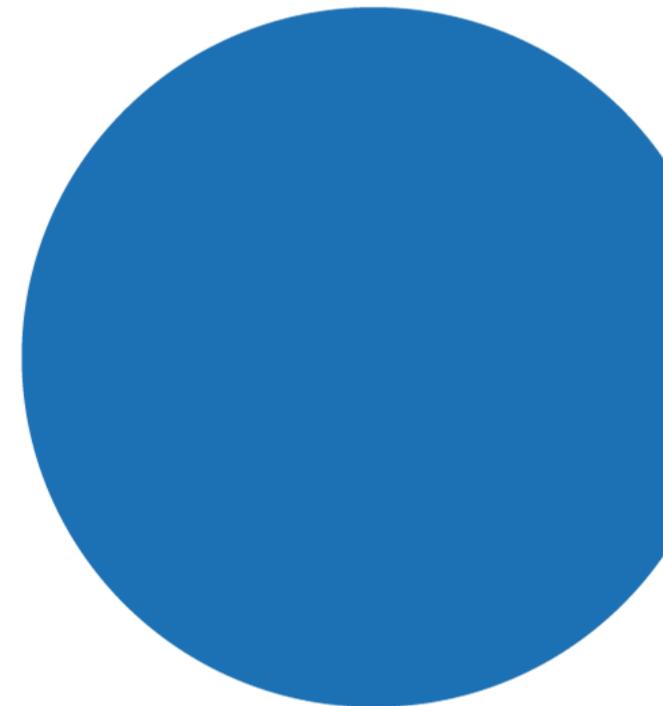
SantExpo

**Se décrire dans le ROR en tant que
professionnel libéral, pourquoi et comment?**

21/05/2024 14h45

Sommaire

Pourquoi se décrire dans le ROR ?



• Le ROR en quelques mots

Le répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR) est un outil qui permet de saisir l'offre de santé opérationnelle, de la mettre en qualité et de la diffuser à des services numériques. Il est également alimenté avec la disponibilité des lits.

L'offre de santé présentée est :



TRANSVERSALE AUX CHAMPS SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

- Etablissements sanitaires
- Etablissements et services médico-sociaux
- Cabinets libéraux et structures de villes



OPÉRATIONNELLE

- Activités opérationnelles,
- ressources qui contribuent à leur réalisation (équipements, lits et places, compétences des professionnels)



NATIONALE

- Offre limitrophe en région
- Offre très spécialisée ou rare (ex : grands brûlés)



NORMALISÉE ET HOMOGENE

- Structure de données de description commune
- Valeurs de description normées et validées par les sociétés savantes

• Une aide aux professionnels pour améliorer le parcours usager

Le ROR est **au service des professionnels de santé des structures et établissements sanitaires, médico-sociaux et de ville.**

Il alimente de façon automatisée les services numériques utilisés par les professionnels du secteur et leur permet de consulter l'offre de santé sur le territoire à tout moment afin de :



Orienter de manière plus pertinente et plus rapide vers la structure la plus adaptée au besoin et à la localisation du patient/usager.



Diminuer le risque de rupture dans la prise en charge, en facilitant l'identification des filières de santé au niveau national.



Améliorer la coordination entre acteurs du parcours de soins et du parcours de vie en particulier pour les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap.



Donner de la visibilité sur les lits disponibles dans des services de soins (médecine, réanimation)

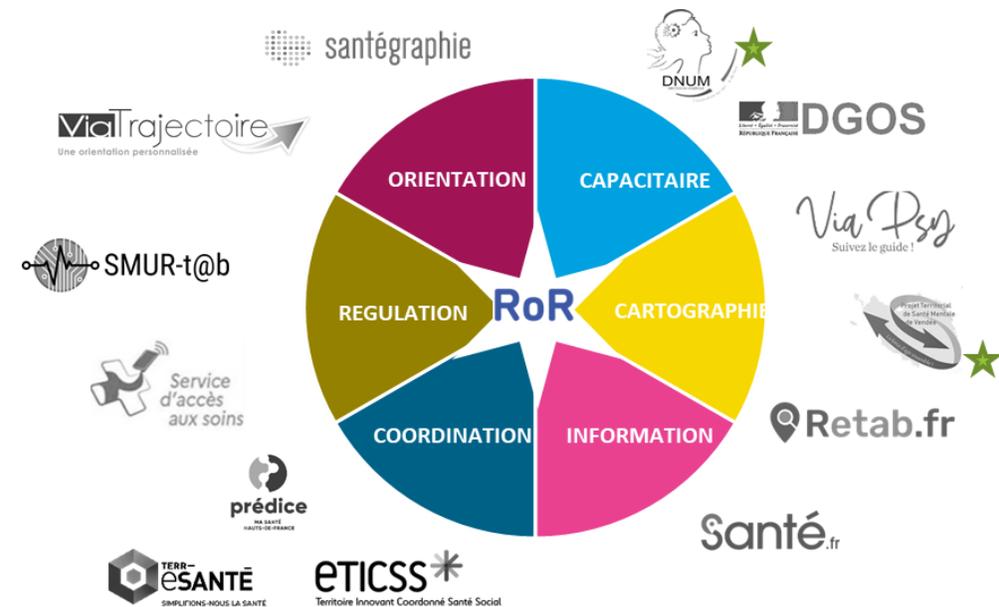
• Quel intérêt à décrire son activité dans le ROR?

Faire **connaitre son offre** et donner des informations plus précises à **destination du public ou uniquement des professionnels** (ex : actes techniques)

Se **décrire une seule fois** et non pas dans chaque service numérique qui a besoin de ces informations

Mettre en visibilité son **appartenance à une maison de santé ou centre de santé**

Demander la non-diffusion de ses données sur **des sites publics**



Comment se décrire dans le ROR ?



- Les principes structurants qui ont guidé la construction des IHM



Co-construction des écrans avec des experts métiers



Pré-remplissage avec les données existantes du RPPS



Une saisie guidée en 6 étapes afin de **compléter l'offre en 15 min**



Un **accompagnement à la saisie** grâce à des infos bulle



Possibilité de **déclarer des anomalies**

- Principes structurants pour la construction des IHM

Les 6 étapes de saisies

Étape 1 :
Je vérifie les informations
issues des répertoires
nationaux

Étape 3 :
Je précise les modalités
d'intervention

Étape 5 :
Je complète les horaires
d'interventions



Étape 2 :
Je décris mon offre et indique
les éléments différenciants

Étape 4 :
Je remplis les contacts pour
que patients et professionnels
puissent me joindre

Étape 6 :
Je vérifie mes informations avant
validation



• Démonstration



Je suis Dr. Fabienne Tobard, médecin généraliste. J'habite dans l'Aisne et j'exerce dans mon cabinet individuel, en cabinet de groupe et dans un centre de santé.

En plus des consultations en médecine générale, je propose des consultations orientées gynécologie médicale.

Je propose des consultations en cabinet, j'assure de la visite à domicile et je fais de la téléconsultation. Je propose aussi de la téléexpertise.



Retrouvez l'ensemble du programme
du Village de la e-santé sur

 **esante.gouv.fr**